SURFORDS Wairie de Surfonds. 13 rue de la Mairie, 72370 Surfonds. Tel: 02 43 89 87 66. Email: mairie.surfonds@wanadoo.fr

Avril 2017 Nº30





- Budget 2017
- Le Gesnois Bilurien
 - Elections 2017

EDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

Budget 2017	3
Les Commissions	4
Bassin de rétention	5
Bonne année !	5
Communauté de Communes	6
Election présidentielle	7
Carte d'identité	8
Générations Mouvement	8
Pluviométrie	8
Propreté citoyenne	9
La recette de Stef'	10
Le Comité des fêtes	11
Les infos pratiques	12
Encart : Espace écoute	

Chères Surfondaises, Chers Surfondais,

Il y a trois ans, le 23 mars 2014, vous nous avez accordé

votre confiance pour gérer notre village et le développer avec ambition. Le contrat que nous ensemble était passé profondément marqué par une volonté de changement dans la gestion de la municipalité, un désir d'égalité, un désir de solidarité allié à davantage de communication. Aujourd'hui, à mi-parcours de notre mandat, il nous parait important de vous réaffirmer notre ambition de continuer à mener avec vous un débat franc et loyal, sans faux semblant.

Vous qui êtes venus entendre les vœux de la municipalité, vous avez recu un document retraçant les réalisations concrétisées ces trois dernières années, et elles sont nombreuses. Vous qui n'avez pu venir: vous pouvez sur notre site « surfonds.fr » consulter tous les comptes-rendus des conseils municipaux ainsi que tous les « Surfonds Info » parus depuis mars relatant la vie des 2014 commissions et le travail accompli. voulons Nous ne pas nous d'une simple contenter énumération du travail réalisé en assénant que « nous sommes formidables, voyez tout ce que nous avons fait pour vous », comme il est souvent de bon ton en politique! Ce qui est fait est fait! Regardons maintenant ce qu'il reste à accomplir et ce dont vous pourriez avoir envie.

Votre Conseil Municipal travaille sans compter pour poursuivre la transformation de notre village, le rénover, le remodeler, renforcer l'offre de services pour tous. Le bilan des actions menées depuis 2014 est dense, et les perspectives, pour 2017 et plus, sont riches. Nous réjouissons d'avoir concrétiser les travaux entrepris et de parvenir à en financer de nouveaux aυ service dυ ravonnement de notre commune. D'autres projets, mais obligations, viendront bien sûr occuper l'action communale en 2017, qui, vous le savez, sera une année de grande élection puisque chacun pourra satisfaire à son droit de vote en choisissant le futur

Les démocraties modernes présentent le droit de vote comme un droit civique fondamental. Souvenons-nous que dans certains pays, le peuple se bat encore pour obtenir ce droit. C'est un droit qu'il ne faut pas négliger, même si beaucoup pensent que voter est inutile. Il est pourtant essentiel d'exprimer ses choix de façon pacifique, en allant voter, qu'on ait des opinions politiques ou non.

la

à

française les 23 avril et 7 mai, et

de i

député

Nationale les 11 et 18 ivin.

Président

République

l'Assemblée

Ne laissons personne décider à notre place. Nous sommes la démocratie.

Bien à vous et toujours à votre service,

Michel JACK

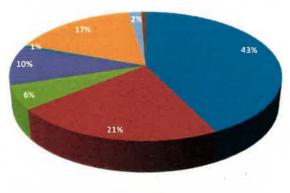
BUDGET 2017

Le Conseil Municipal de Surfonds vous présente le Budget Primitif 2017 voté à l'unanimité le 22 mars dernier. Le budget général s'équilibre à 326 136 € en fonctionnement et à 74 668 € en investissement.

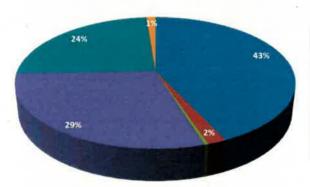
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

TOTAL .	376 136 €
	. 1844€
	6 039 €
courante	55 779€
nsfert entre sections	1890€
vestissement	31 822 €
•	19 406 €
rais assimilés	70317€
al	139 039 €
_	



RAPPEL: L'augmentation des charges à caractère général depuis 2016 correspond à la vente des ateliers communaux réalisée en mars 2015. La majeure partie du produit de la vente est passé de la section d'investissement à la section de fonctionnement. Il est ensuite possible de voter une DM (Décision Modificative) pour passer tout ou partie du produit de la vente en Dépenses d'Investissements.



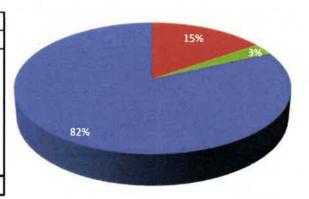
Recettes

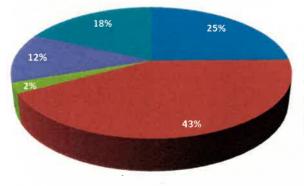
M .	Produits exceptionnels	- €
		T 000 C
	Autres produits de gestion courante	4 000 €
	Dotation, subventions et participations	79 220 €
m	Impôts et taxes	95 506 €
	Produit des services du domaine	1 200 €
	Atténuation de charges	6 000€
	Résultat de fonctionnement reporté	140 210 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

	Emprunts et dettes assimilées	11 496 €
100	Immobilisations incorporelles	2 020 €
	Immobilisations corporelles : - Bassin rétention / aire de jeu ado / park. Mairie-	61 152 € (18 229 €)
	- Remplacement chaudière Mairie	(4 481 €)
	- ADAP (Acces. handicap)+réfection atelier	(19 942 €)
	- Préau salle poly. / Menuiseries maison Ménard-	(16 000 €)
	- Autre matériel et outillage de voirie	(1 000 €)
	- Mobilier	(1 500 €)
	TOTAL:	74.668 €





Recettes

	TOTAL:	74 668 €
	Subventions d'investissement	13 500 €
=	Dotations, fonds divers et réserves	9 100 €
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1890€
	Virement de la section de fonctionnement	31 822 €
	Solde exécution investissements 2016 (exceder	18 356 €

Suite à nos précédents succès, nous renouvellons le concours de Maisons Fleuries. L'ensemble de Surfonds sera évalué mi-juillet par un nouveau jury qui élira les maisons les mieux fleuries de notre village. La remise des prix aura lieu le 1er octobre à 11 h 00 en Mairie.

Site Internet

Voici les statistiques du site Internet de Surfonds pour l'année 2016.

	Nombre de visite	Nombre de pages ouvertes	Nombre moyen de visites journalières	Nombre moyen de pages ouvertes journalières
Janvier	2 483	11 171	81	384
Février	2013	12 156	69	419
Mars	2 161	13 799	69	445
Avril	2 0 4 5	11 173	68	372
Mai	2 083	10 785	67	347
Juin	2 104	9 664	70	322
Juillet	1956	10 727	63	346
Août	1 826	9 368	58	302
Septembre	1 981	10 063	66	335
Octobre	2 335	11 626	75	375
Novembre	2 350	11 684	78	389
Décembre	2 417	11834	77	381
Total 2016:	25 754	134.050	70	368

Com. Communication

Contrat Avenir

Philippe LENOIR rejoint nos rangs pour une période de 9 mois, durée allouée par l'Etat I dans le cadre d'un CAE (contrat aidé de 40 % sur une base de 20 h/semaine). Pour obtenir un temps plein, notre nouveau



cantonnier est mis à disposition du SIA pour l'entretien de la station d'épuration.

Merci de lui réserver votre meilleur accueil.

Com. Communication

Cours d'informatique

La Commission Culture propose l'organisation de cours d'informatique auprès des Surfondais et Surfondaises qui

seraient animés par Harold GARNIER. Afin de cerner les besoins, nous invitons celles et ceux qui seraient intéressés à venir avec leur matériel portable) pour une (ordinateur réunion d'information le mardi 25 avril à 18 h en Mairie. Ces cours pourraient ensuite débuter à partir de fin mai à raison d'une session de 2 h par mois.

Com. Culture

Chorale

La Chorale " Epichoeur " de l'école intercommunale de musique du Pays Bilurien vous propose un récital dans l'Eglise de Surfonds le 14 mai à 15 h 00.

Programme en 2 parties : variété et musique classique.

Sovez nombreux à venir les écouter dans notre Eglise Notre Dame de l'Assomption, sous la direction de Salvatore Di Paola.

Com. Culture

Tournoi du Grand Quizz



Commission Culture La organisait le 19 ianvier la troisième édition du "Grand Quizz". Le jeu s'est déroulé en 10 manches de 10 questions chacune portant sur différents

thèmes (actualités, cinéma, musique, sport, sciences, littérature, histoire & géographie...). Toutes nos félicitations à Micheline AUDES qui remporte cette édition avec un total impressionnant de 74 bonnes réponses. Un nouveau "Grand Quizz" sera organisé le jeudi 18 mai prochain avec une petite variante puisque les participants pourront proposer leur thème en 10 questions. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer vos 10 questions avec 4 possibilités de réponse en indiquant la bonne réponse pour chacune des questions posées à l'adresse mail: mairie.surfonds@wanadoo.fr en indiquant « quizz » dans l'objet du mail avant le vendredi 29 avril.

Com. Culture

Inaugurations



Ce samedi 18 mars a eu lieu l'inauguration de la fresque du transformateur avec le CMJ et **ENEDIS** ainsi aue "chemin l'inauguration du Gustave Auger" présence des

sa famille.

Merci nombreux aux surfondais et élus pour leur malgré participation une météo peu favorable.

Com. Communication



HELP

NOUVEAU BASSIN DE RETENTION



La commune de Surfonds a été soumise ces dernières années à des orages d'été violents et très localisés. Pour lutter contre ces écoulements nombreux et récurrents surtout dans la rue et l'impasse des Champs à Surfonds, le conseil municipal a inscrit en 2016 sur son budget d'investissement la création d'un bassin de rétention.

Ce bassin à ciel ouvert permettra de stocker temporairement les eaux pluviales pour lutter contre les débordements. Après stockage, les eaux pluviales venant des terrains supérieurs (les vignes) sont infiltrées dans le sol et aussi évacuées vers un exutoire relié au réseau d'eau pluviale rue de la mairie. Il est destiné à contenir le surplus d'eaux de pluie et de ruissellement en fonction d'un débit

d'évacuation régulé vers cet exutoire : il a donc un rôle d'écrêtement. Il contribue aussi à traiter les eaux pluviales avant rejet dans le milieu naturel (La Sourice) via le réseau communal.

Il est situé dans la partie haute de l'impasse de la rue des champs sur une partie de la parcelle nommé « champ du village » d'une surface de 421.62 m² et offert à la mairie par Monsieur Patrice Ménard pour 1 € symbolique hors frais de notaire et 664.80 € TTC de frais de bornage.

Pour apporter cette protection aux habitats de cette zone, la commune s'est tournée vers la société CLEMENT de Challes pour la réalisation de ce bassin d'immersion temporaire d'une capacité d'environ 360 m³ qui servira à stocker les eaux de ruissellement et les coulées boueuses. Cet aménagement inclus aussi la liaison d'acheminement des eaux pluviales au réseau



principal, la pose de grilles d'avaloires, et le raccordement des eaux de toiture de certaines habitations. Le montant de ces travaux est de 5 154 € TTc.

Dans le courant de l'année, un espace paysagé (haie bocagère) sera créé autour de cet aménagement.

Com. Travaux





C'est sur invitation du conseil municipal, du comité des fêtes et du conseil municipal jeunes de Surfonds que les habitants se sont retrouvés à la salle Paul Grasteau le dimanche 8 janvier dernier.

Ce moment de convivialité pour célébrer la nouvelle année est aussi l'occasion de faire le bilan de l'année passée. C'est ainsi que la présidente du comité des fêtes, Sophie Dutertre, nous a fait état des manifestations de 2016 et nous a présenté l'agenda des événements de 2017. De même, Monsieur le Maire, Michel Jack, nous a résumé les actions menées par chaque commission, les

cours et les projets à venir. Elsa Blavette, Maire Jeune, nous a présenté les membres du CMJ élus précédemment. S'en sont suivis la traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié pour

un moment d'échanges.

Nous remercions, pour leur présence, Madame Marietta Karamanli, Monsieur Christophe Chaudun, Madame Isabelle Lemeunier ainsi que les autres élus de notre canton et les représentants de la gendarmerie et des pompiers du Breil sur Merize.





FUSION COMMUNAUTES DE COMMUNES

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, nous faisons désormais partie de la nouvelle Communauté de Communes : « Le Gesnois Bilurien » ; issue de la fusion du Pays des Brières et du Gesnois et du Pays Bilurien.

42 délégués communautaires, issues des 23 communes (liste ci-après), siègent au Superficie Population

sein de la nouvelle assemblée (pour Surfonds, cela représente un délégué de moins) ; Monsieur Christophe Chaudun, maire de Connerré en a obtenu la présidence avec 31 voix.

La nouvelle collectivité se devait de reprendre l'ensemble des compétences exercées pour les 2 Communautés de Communes, en voici la liste :

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Tourisme
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Action culturelle
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Acquisitions foncières, réalisation, gestion d'équipements
- Contractualisation dans le cadre du développement du territoire
- Suivi des sentiers de randonnée communautaires
- Entretien des lits et berges de rivière
- Assainissement non collectif
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements touristiques communautaires
- Construction, aménagement, entretien et gestion de la maison de santé intercommunale de Thorigné-sur-Dué.

Nom	Superficie (Km2)	Population (donnée 2014)	Gentilé	
Montfort le Gesnois (Siège)	18.74	3019	Montgénois	
Ardenay sur Mérize	11.67	484	Ardenaisiens	
Bouloire	26.77	2085	Biluriens	
Connerré	16.60	2896	Connerréens	
Coudrecieux	24.27	644	Coudrecelestins	
Fatines	5.44	832	Fatinois	
Le Breil sur Mérize	18.35	1527	Breillois	
Lombron	24.11	1931	Lombronnais	
Maisoncelles	11.10	188	Maisoncelles	
Nuill é le Jalais	5.82	519	Jalaisiens	
Saint Célerin	13.47	857	Gérois	
Saint Corneille	11.16	1351	Cornéliens	
Saint Mars de Locquenay	21.78	553	Loquenaysiens	
Saint Mars la Brière	34.69	2626	Brierois	
Saint Michel de Chavaignes	18.37	758	Chavaignais	
Savigné l'Evèque	28.48	4028	Savignées	
Sillé le Philippe	10.60	1094	Silléens	
Soulitré	10.99	646	Solutréens	
Surfonds	4.85	345	Surfondais	
Thorigné sur Dué	18.99	1602	Thorignéens	
Torcé en Vallée	16.86	1367	Torcéens	
Tresson	29.22	454	Tressonnais	
Volnay	19.84	893	Volnaysiens	

Dans le cadre de la nouvelle Communauté de Communes, les tarifs des services jeunesses seront remodelés pour être uniformisés dès la rentrée prochaine.

En attendant, tous les accueils de loisirs sont accessibles sur l'ensemble du territoire Gesnois Bilurien au tarif "Com/Com". Vous trouverez toutes les informations et programmes sur les sites des communes et en mairie pour ceux qui nous ont transmis les informations (Bouloire, Ardenay sur Merize).

Ce 8 mai, nous allons commémorer le Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin

Europe.

Selon la tradition, le Conseil à 11 h oo à la mairie suivi de la aux morts.

Un vin d'honneur se tiendra à la salle

72ème anniversaire de la victoire des de la Seconde Guerre mondiale en

Municipal vous donne rendez-vous cérémonie à 11 h 10 au monument

Paul Grasteau à 11 h 30.

L'élection présidentielle, comment ça marche?

Quelques 44.6 millions d'électeurs sont appelés Qui vote? aux urnes les 23 avril et 7 mai prochains pour élire Près de 45 millions d'électeurs, dont un million de le futur Président de la République.

L'élection présidentielle comment ça marche ?

personne qui sera élue Président de la République. Le premier et le plus jeune Président français fut commune. Louis-Napoléon Bonaparte en 1848 à 40 ans.

Qui peut se présenter?

Pour se présenter, le candidat doit:

- Être de nationalité française et jouir de ses droits dernière élection de 2012, 85 000 bureaux de vote civils.
- était fixée à 23 ans).
- Être inscrit sur une liste électorale.
- vie politique).
- (maires, députés, sénateurs, membres de conseils voter jusqu'à 20 h 00. régionaux...). A savoir qu'un même département ou territoire ne peut fournir plus de 10 % des Comment voter? signatures ; que les 500 signatures doivent provenir Pour participer au scrutin, l'électeur doit se rendre qu'un seul candidat.

Si vous souhaitez

participer à la tenue du bureau de vote ou au dépouillement lors des élections, vous pouvez vous faire connaître en Mairie.

Comment passe l'élection ?

suffrage deux tours. Les

cette façon depuis la révision constitutionnelle du A la suite de l'élection présidentielle de 2002, le Gaulle.

fois ballottage et il a donc été procédé à un second limitée a deux mandats consécutifs. tour. Seuls les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour restent en lice. Le second tour a lieu le deuxième dimanche suivant le premier tour qui verra le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés devenir Président.

français à l'étranger, sont appelés aux urnes. Sont électeurs toutes les personnes majeures, de nationalité française, inscrits sur une liste En France, l'élection présidentielle détermine la électorale, jouissant de leurs droits civils et politiques et disposant d'une attache avec une

Quand voter?

En 2017, le premier tour de scrutin aura lieu le dimanche 23 avril; le second le 7 mai. Pour la étaient ouverts, le dimanche, de 8 h oo à 18 h oo - Avoir au minimum 18 ans (jusqu'en 2011 la limite dans la plupart des communes. Pour cette nouvelle élection, le Conseil constitutionnel a décidé de repousser la fermeture des bureaux à 19 h 00.

- Avoir établi une déclaration chiffrée de situation L'objectif est, selon les explications de son patrimoniale (pour la transparence financière de la Président, de "limiter les risques de divulgation prématurée des premiers résultats partiels". Dans - Avoir recueilli au moins 500 "parrainages" d'élus les plus grandes villes, il sera toujours possible de

d'au moins 30 départements ou territoires à son bureau de vote. En cas d'impossibilité de se différents ; et que chaque élus ne peut parrainer déplacer ou d'absence, il est possible de donner procuration à un électeur de même commune pour voter à sa place.

Quand le président entre-t-il en fonction?

Le Président est élu au En France, le candidat élu lors de l'élection universel présidentielle n'entre pas immédiatement en direct (les électeurs fonction. Le Mandat du précédent chef de l'Etat élisent directement le s'achève 10 jours après l'élection et l'entrée en Président), grâce à un fonction du nouveau Président de la République scrutin uninominal à est alors marquée par une cérémonie d'investiture.

présidents sont élus de Quelle est la durée d'un mandat?

6 novembre 1962, à l'initiative du Général de septennat en vigueur a été remplacé par un mandat de cinq ans (quinquennat), conformément Pour être élu au premier tour, un candidat doit au référendum du 24 septembre 2000 ; et depuis la obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés; révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, cela n'a jamais eu lieu jusqu'ici. Il y a eu à chaque l'exercice de la fonction présidentielle a ensuite été





Demande de Carte Nationale d'Identité : Plus à la mairie !



Les demandes de Cartes Nationales d'Identité sont désormais traitées de la même manière que les demandes de passeports biométriques.

Seules les communes équipées d'un Dispositif de recueil qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur pourront procéder à la délivrance de CNI.

Dans notre cas, la mairie de Montfort le Gesnois est la plus proche. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Horaires d'ouverture : lundi de 9 h oo à 11 h 30 ; les mardis, jeudis et vendredis de 9 h oo à 11 h 30 et de 14 h 45 à 17 h 30.

GENERATIONS MOUVEMENT

« Générations Mouvement – Fédération de la Sarthe » a pour but de fédérer les associations et les clubs présents dans les communes du département, afin de les accompagner dans leurs projets, leurs réalisations et leur développement. Elle soutient les associations par le dialogue et les échanges et propose des actions culturelles et de solidarités, des voyages, des sorties, des activités physiques, des journées de formation... Elle peut également permettre une assistance au quotidien sur certains aspects (ex. : assurances : contrat global, règlementations juridiques...).

Enfin, Générations Mouvement est immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours permettant aux associations affiliées d'organiser des voyages en toute sécurité et légalité.

Générations Mouvement est représenté auprès des Pouvoir Publics et des institutions sur le plan, national, régional, départemental et local.

« Générations Mouvement – Fédération de la Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sarthe » a pour but de fédérer les associations et les interlocuteurs de l'association local de les clubs présents dans les communes du Générations Mouvement – Pays des Brières et du département, afin de les accompagner dans leurs Gesnois – M. Claude Rossignol, Secrétaire au projets, leurs réalisations et leur développement. 02.43.27.52.52 ou Mme Annick Cuisnier au Elle soutient les associations par le dialogue et les 02.43.25.48.56.

Evènements à venir:

14 avril - Connerré - Concours de belote 20 avril - Sillé Le Philippe - Questions pour un après-midi

26 avril - St Corneille - Concours de pétanque 27 avril - Montfort le Gesnois - Bal (14 h à 18 h)

oz mai - Connerré - Concours de pétanque

10 mai - St Mars la Brière - Concours de pétanque

17 mai - Fatines - Concours de pétanque

22 mai - Le Breil s/ Merize - Bal (14 h à 18 h)

o8 juin - Montfort le Gesnois - Randonnée pédestre 22 juin - Le Breil s/ Merize - Concours de pétanque

22 juin - Montfort le Gesnois - Bal (14 h à 18 h)

LA PLUVIOMETRIE DE SURFONDS

PLUVIOMETRIE MOYENNE à SURFONDS de 2007 à 2016

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	20
Janvier	49,0	86,0	83,0	31,0	63,0	43,0	64,0	99,0	52,0	77,0	
Février	62,0	93,0	29,0	70,0	39,0	6,0	70,0	97,0	52,0	68,0	
Mars	72,0	102,0	31,0	70,0	17,0	26,0	98,0	31,0	33,0	88,0	
Avril	15,5	66,0	52,0	22,0	3,0	129,0	62,0	59,0	56,0	35,0	
Mai	72,0	68,0	71,0	41,0	10,0	93,0	88,0	90,0	73,0	177,0	
Juin	157,0	20,0	60,0	98,5	55,0	100,0	79,0	31,0	33,0	87,0	
Juillet	141,0	54,0	32,0	19,0	74,0	72,0	94,0	101,0	33,5	17,0	
Aout	94,0	60,0	4,5	31,0	49,0	5,0	7,0	92,0	80,0	11,0	
Septembre	20,0	35,0	26,0	54,0	78,0	50,0	54,0	69,0	55,0	20,0	
Octobre	48,0	61,0	40,0	94,0	27,0	210,0	77,0	50,0	53,0	31,0	
Novembre	73,0	96,0	109,0	95,5	33,0	46,0	97,0	61,0	89,0	55,0	
Décembre	95,0	35,0	100,0	96,0	148,0	154,0	77,0	73,0	40,0	27,0	
TOTAL	898,5	776,0	637,5	722,0	596,0	934,0	867,0	853,0	649,5	693,0	

PROPRETE CITOYENNE

J'aime mon village : Stop aux déchêts dans la nature, au bord des routes, stop aux dépôts sauvages !

Chaque seconde, près de 60kgs de déchêts seraient jetés dans la nature en France. Peut-on accepter qu'une minorité de personnes considèrent que le civisme et le respect des autres ne les concernent pas ? Jeter les déchêts dans la nature n'est pas sans conséquence, un objet jeté negligemment va polluer parfois bien longtemps après que nous ayons quitté ce monde.



Un jeune joggeur nantais, Nicolas Lemonnier, choqué par le nombre de détritus croisés lors de ses joggings à décider de réagir et d'en ramasser un peu tout en courant. Il a créé le groupe Facebook « Run Eco Team ». Son concept : « 1 run = 1 déchet, pour un monde plus propre » compte aujourd'hui plus de 3 000 membres donc Mark Zuckerberg le patron de Facebook.

A l'instar de cet homme, de nombreuses personnes, communautés, associations, organisent régulièrement des journées « nettoyons la nature »

Courrir, marcher et ramasser ses déchets : un succès dans le monde entier, pourquoi pas vous ?

LA RECETTE DE STEF' : GÂTEAU SURPRISE ANNIVERSAIRE ENFA

Pour 12 personnes (cercle de 28 cm)



Ingrédients

Pour le biscuit :

250 g de beurre

400 g de farine 1 sachet de levure 8 oeufs 2 cs d'arôme de vanille

Pour la garniture :

Bonbons (ici m&m's et skittles)

Pour la décoration :

500 g de pâte à sucre blanche et colorant

tartiner,... L'idéal est de le faire au pinceau de cuisine.

Préparation

Préparez tous vos ingrédients et préchauffez le four à 180°c.

Commencez par séparer les jaunes d'œufs des blancs. Mélangez les jaunes avec le sucre et fouettez jusqu'à l'obtention d'une mousse blanche.

Ajoutez le beurre fondu et la vanille. Mélangez de nouveau.

Versez progressivement la farine et la levure dans la préparation. Le mélange doit être homogène.

Montez les blancs en neige et incorporez-les délicatement à votre préparation.

Versez le mélange dans un moule à bord haut (si vous n'avez pas de moule en silicone, pensez à beurrer et fariner le fond et les bords avant de verser la préparation). Enfournez pendant 1h.

Vérifiez la cuisson en piquant le cœur de votre gâteau avec un couteau. Si la lame ressort sèche, c'est que votre gâteau est cuit. Sortez-le du four, sinon, prolongez la cuisson. Laissez-le refroidir avant de la démouler.

Une fois refroidit, vous devez creuser votre gâteau. Coupez le chapeau du gâteau (la partie arrondie du dessus) afin d'obtenir un dessus plat.

Creusez le cœur en laissant un centimètre au bord et de même en profondeur. Il faut que ce soit propre pour récupérer un cercle qui servira de couvercle.

Pour couper le fond, prenez un couteau long qui vous permettra de ne pas inciser votre gâteau sur tout le bord. Enlevez le cœur du gâteau et coupez ce dernier à l'horizontal à 1 cm de largeur pour avoir votre couvercle. Remplissez le gâteau de bonbons et refermez avec le couvercle.

Retournez ensuite votre gâteau. Le fond de votre gâteau se retrouve sur le dessus donnant un aspect plus régulier. Pour que la pâte à sucre adhère, vous devez recouvrir votre gâteau de gelée de fruits (évitez la confiture car les morceaux de fruits enlèveraient l'aspect lisse), pâte à

La décoration :

Si vous souhaitez choisir vos couleurs, l'idéal est de prendre de la pâte à sucre (PaS) blanche que vous pouvez colorer avec du colorant en poudre (éviter le colorant liquide car la PaS n'aime pas l'humidité).

Pour travailler la PaS, vous devez la malaxer longtemps afin d'obtenir une pâte souple comme de la pâte à modeler. Commencez par travailler de petites boules que vous mélangerez petit à petit. Ensuite saupoudrez votre plan de travail de sucre glace et étalez la PaS à l'aide d'un rouleau.

Tournez-la de ¼ en ¼ afin d'obtenir une pâte ronde et surtout ne la retournez pas ! Le sucre glace peut laisser des marques sur la PaS. Afin que celle-ci reste unie et si vous l'avez colorée, travaillez-la toujours du même côté.

Quand vous obtenez un cercle d'au moins 40 cm de diamètre soulevez la pâte et positionnez-la sur votre gâteau. L'idéal est de ne pas avoir plus de 3 mm d'épaisseur. Collez-bien le dessus et surtout les angles qui ont tendance à se déchirer plus facilement. Découpez le surplus, collez les bords, découpez de nouveau à la base du gâteau et finaliser en lissant.

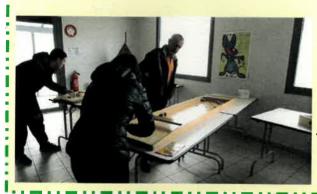
Pour la décoration, il existe beaucoup d'ustensiles prévus pour la PaS. Chacun fera selon les goûts de son enfant! Laissez parler votre fibre artistique, la PaS se travaille comme de la pâte à modeler, alors à vous de jouer!



LE COMITE DES FETES



Le Comité des fêtes était heureux de vous accueillir ce dimanche 12 mars 2017 pour la première édition de "Sur fonds de jeux". Jeux traditionnels en bois, concours de nerf à l'extérieur et retrogaming étaient au programme pour le plus grand bonheur des petits comme des plus grands.



Le Comité des fêtes tient à remercier l'ensemble des participants ainsi que son partenaire pour cette journée, la société JIM ET JUMP, qui nous a gracieusement prêté les jeux en bois que vous avez pu découvrir tout au long de cette journée.



Le Comité des Fêtes de Surfonds organise la Fête de la Musique et des Voisins. C'est le principe d'un repas convivial avec la musique. Pour le repas, tous les participants emmènent une entrée ou un plat ou le dessert, le barbecue du Comité sera disponible afin de partager tous ensemble ce repas.



Pour la Musique, si vous avez une passion dans le chant, la danse, venez nous faire découvrir ce moment. Vous connaissez des personnes qui sont dans des clubs de danse (country, danse de salon, rock...) ou les majorettes ou autres, n'hésitez pas, nous serons enchantés de vous accueillir.



SAMEDI 24 JUIN 2017 Pour renseignement et organisation de la soirée : appelez le 02 43 76 09 47

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU COMITE DES FETES

Dimanche 9 avril 2017 Bric à brac

Samedi 24 juin 2017 Fête de la musique et des voisins Dimanche 24 septembre 2017 Randonnée pédestre et VTT

Samedi 14 octobre 2017 Diner surprise

INFOS PRATIQUES



Horaires de la mairie :

Lundi 14 h oo à 18 h 30 Mardi 9 h 15 à 12 h 15 Mercredi 9 h 15 à 12 h 15 Jeudi 14 h oo à 17 h oo Vendredi 9 h 15 à 12 h 15

02.43.89.87.66 ou mairie.surfonds@wanadoo.fr

Des permanences sont assurées en mairie par le maire et les 3 adjoints :

- M. le maire, les lundis de 15 h 00 à 18 h 30 et les jeudis de 14 h 00 à 17 h 30.
- Les adjoints en alternance les 3 premiers samedis du mois de 10 h 00 à 12 h 00.

CIVISME

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage réalisés avec des outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h oo à 19 h oo
- les dimanches et fêtes de 10 h 00 à 16 h 00 Merci de respecter ces horaires pour le bien de tous.

Les compte-rendus des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet www.surfonds.fr ou affichés en Mairie.

ARRETE PREFECTORAL

Nous vous rappelons que tous brûlages des déchets verts sont interdits par arrêté préfectoral.

Cela ne concerne pas les déchets verts agricoles et l'écobuage.

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Horaires des déchèteries du 1^{er} avril au 31 octobre

	Maisoncelles-Bouloire	Thorigné Sur Dué	Le Grand Lucé
	02 43 35 81 69	02 43 82 88 47	02 43 75 94 22
Lundi	14 h oo – 18 h oo	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 30	9 h 00 – 12 h 00
Mardi	Fermée	Fermée	9 h 00 - 12 h 00
Mercredi	9 h 00 – 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 30	14 h oo – 18 h 30
Jeudi	Fermée	9 h 00 - 12 h 00	Fermée
Vendredi	9 h 00 – 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 30	14 h oo – 18 h 30
Samedi	14 h oo – 17 h 30	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 30	8 h 30 – 12 h oo





On brûlera la Bastille avant le feu d'artifice !

Commission Culture



SMIRGEOMES



A partir du 24 mars 2017

nouvelles installations ÉCO-MOBILIER

to the discharge day

BESSE-SUR-BRAYE

MONTAILLÉ

- MONDOUBLEAU
Désormais, le mobilier usagé est trié et

valorisé, il n'est plus enfoui*!



"Professionnels: pour deposer sans trats dans Lette Dernie, pensez à faire votre demande de carte PRO Éco Mobilier gratuite. Ca programme est financé grâce à l'éco-participation prélevés sur l'achat de chaque meuble. L'objectif est d'arteindre 80% de valoristation à l'horton de 2017.

En ploce quest sur les déchèteries de LA FERTE-BERNARD
THORIGNÉ-SUR-DUÉ, SAINT-MARS-LA-BRIÈRE,
SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE , VIBRAYE et LE GRAND-LUCÉ

Retrouvez plus d'informations sur notre site : www.SMIRGEOMES.fr

Responsable publication : Mélanie BLAVETTE Rédaction : Commission Communication Bulletin réalisé et imprimé par nos soins.